

Lettre de Benjamin Crémieux à Jean Paulhan, 1932

Auteur : Crémieux, Benjamin (1888-1944)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Citer cette page

Crémieux, Benjamin (1888-1944), Lettre de Benjamin Crémieux à Jean Paulhan, 1932, 1932.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13730>

Information sur la lettre

Date 1932

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

CERCLE LITTÉRAIRE
INTERNATIONAL

SECTION FRANÇAISE
de la Fédération

P.E.N.



Examen. février
1938

Dimanche

Mon cher Jean,

naturellement, j'étais en colère quand je t'ai
écrit. Colère provoquée par ta lettre. Jusqu'à ce que je n'étais pas
irrité contre toi. Je pensais que tu aurais rencontré les difficultés,
que tu espérais peut-être encore les vaincre, que tu préférerais te
laisser, un peu par lâcheté, un peu pour ne pas avoir à parler
d'une chose ennuyeuse. Je n'aurais pas donné ce sursis d'un autre,
mais, toi, je te faisais crédit. La seule chose qui m'avait un peu
intrigué, c'était, dans la note d'Arland sur Germaine Larivière,
la transformation du texte de l'épigramme que m'avait montré
Germaine et qui était : « ... ne pour prendre un livre de Robert
dont on a beaucoup parlé, Rose Colonna, » en « un livre de Robert,
Rose Colonna ».

La. Vassier arrive ta lettre qui se résumait en ceci : « Tu
es bien intriguant pour les autres, et tu ~~vas~~ m'oblige à
commettre une injustice au faveur de Marie-Anne. » Une injustice ?
Quelle injustice, puisque tu n'as pas publié la note ? Et en quoi
aurait pu consister cette injustice sinon à exiger pour Rose Colonna
des éloges non mérités ?

Ainsi tu n'as pas publié la note ni sur R. C. ni sur
V. M. et tu m'accuses de l'avoir fait commettre une injustice ?

Tu m'accuses de fausser l'injustice et de te passer en champion de

la justice. Comment ne me serais-je pas mis en colère? Comment n'aurais-je pas souligné l'opportunisme constant qui s'impose à toi comme à tout Directeur de revue. (Et il est bien entendu que tu y sacrifies le mieux que tu peux, et s'il en était autrement je ne collaborerais pas à la R.N.F. pour 45 francs 50 par mois)

Mais enfin cet opportunisme existe. Tu l'as vu, dans la réponse (dont aussi avec une grande colère, et s'il y avait quelques coups directs dans la même, et que tu appelles des géométries, il y a quelques coups pincés dans la ficelle, que je ne chercherai pas à définir, puisqu'ils étaient dans l'encombrement de la querelle). Cet opportunisme joue parfois superbement; je demande pourquoi il n'aurait pas joué selon la justice pour B. C. et V.H.

Voilà ce que je m'apprêtais à te dire pour mettre au point les choses, quand ta seconde lettre m'est arrivée, me proposant une "claf de malentendu" et, par là de côté, assez précise de ce que je viens d'écrire. Tu as compris, et c'est là l'essentiel, que ta lettre ^{est} tout d'abord ^{une} "lettre de malentendu" et m'a amené à examiner ce que tu avais fait d'une façon moins systématiquement consciente que je ne t'avais examinée jusqu'à là.

Pourtant, il reste un point sur lequel je ne puis te donner raison. Tu me reproches une politique, non équilibrée. (Même si tu avais raison, pourquoi punir Marie-Anne d'une faute qui ne serait que mineure en la faisant douter de sa revue?)

Mais, au lieu, qu'ai-je donc fait? Pour la première fois, depuis 1918, j'ai traité quelqu'un en ami. Et ce quelqu'un, c'est toi. Je ne crois guère à l'amitié. Je n'espère, ne veux rien de, autres. Je ne demande rien à personne. Je n'aime pas qu'on me donne. Je n'aime plus que donner.

L'amitié réelle, pour moi, c'est un devoir et un privilège.

CERCLE LITTÉRAIRE
INTERNATIONAL

SECTION FRANÇAISE
de la Fédération

P.E.N.

2
le Devoir, c'est de ne jamais se dérober à une demande de l'ami
(que ce soit une invitation à dîner, de l'argent, un service)

le privilège, c'est de pouvoir être sincère, sans crainte d'être
ridiculisé, ni trahi.

Je sais que pacifique conception de l'amicité est difficile
à réaliser en pratique. C'est pourquoi je n'essaie pas. Tu es le seul
avec qui j'ai essayé, après dix ans de bon compagnonnage et
de gentillesse de ta part. D'ai le sentiment que j'ai été lésé et
j'en ai tant de peine que de colère.

Le que tu appelles mon article, mon polémique n'a été
que la confiance et la simplicité de l'amicité. Je t'ai dit en
toute simplicité que j'aimerais une note immédiate sur R.C. qui
attirât l'attention de autres critiques sur ce livre et le mit tout de
suite en circulation. C'est Marie-Anne qui, voyant la note de
Malraux sur Violante avant même que peut-être il fût notifié
une note sur R.C. Il n'a pas eu besoin de faire. J'ai refusé
avec violence la note de Malraux, parce que tu semblais la trouver
tout à fait suffisante. Tu me dis: "ah! si tu n'as pas le voir..."
de te répondre la même chose. Tu paraisais penser qu'on ne lit
rien de bien de livre.

Tu m'as demandé d'écrire la note sur R.C., ~~mais~~
~~Report~~. J'ai refusé. Et c'est parce que le R.C.F. ne demandait pas
de note sur le livre que j'ai donné mon article dans les
Annales. Et article, je ne le publie pas. Mais je ne pense pas
qu'il te m'aurait même servi à signaler R.C. aux critiques.

Adresser la correspondance au Secrétaire Général : BENJAMIN CRÉMIEUX, 40, Rue Denfert-Rochereau, Paris (5^e)

Et parler de refus de la note de Gabriel Marcel, je n'ai plus
fait allusion à rien avec toi. Je t'en laisse la tâche. Quand Violante
Marinier a paru, je ne t'en ai rien dit, rien demandé. Tu aurais pu
passer la note de Bourget sans me la montrer. Tu me l'as montrée.
Et une fois de plus, tu as eu l'air de me dire qu'elle était bien bonne
comme pour la terre. D'ailleurs, ne s'amusait-elle, je t'ai vue t'en amuser.
En me l'envoyant, tu voulais donc que je lui donne mon avis.
Et bien, je te l'ai refusé, comme j'ai tant de fois refusé d'approuver
tes notes que tu me montrais.

Car enfin si j'ai refusé la note de Marcel et celle de
Proust, ce n'est pas parce qu'elles étaient pas élogieuses, c'est parce
qu'elles n'étaient pas bonnes.

Et ici, j'en reviens à mon idée de l'année. Si je te
passerais exclusivement à l'«art et "politique"», il faudrait me le dire
franchement. C'était ton privilège d'ami.

Mais le Violante, ne par l'ancien moyen, usé, qui
moyen de faire ce que je t'avais demandé, c'était facile à l'année.
(C'est ce que voulait dire : «non», à la place, j'aurais écrit la note
moi-même »).

Donc tu d'autre part admettes que tu ne m'as tenu
au courant de rien de ce qui s'est passé après le refus de la note de
Marcel. Que tu ne m'as tenu au courant de rien après la
décision de demander à Fernand la note sur V. M. (Tu vois que
celle de Proust a paru à l'Européen.)? Que le plus simple aurait
été de me dire : «je ne trouve pas de note, si tu veux en trouver
une bien, montre-la moi, je verrai si je peux la donner. » Qu'en
tout cas, cela valait de conversations directes et non pas
une allusion à la fois d'une lettre de reproche. (Je laisse la note
de Paul Bernard sur Poulaille avec bien. Il faut le serrer,
ça il faut).

~~Donc~~ Et n'a jamais été question de la note de
Bourget au Comité ou me prouve et je continue à penser
que Fernand n'avait pas à savoir qu'elle existait.

CERCLE LITTÉRAIRE
INTERNATIONAL

SECTION FRANÇAISE
de la Fédération

P.E.N.

3/

Vàlà, je crois, les choses à peu près mises au net. Et
je crois qu'accompagner ma "politique" (Demande à Hirsche ce qu'il
a pensé de mes Dires, refus, l'intercession) et rejeter sur elle
la non-publication d'une note sur les Comités de Marie-Anne,
c'est au moins de l'exagération polémique.

J'ai eu trop confiance en toi, tu n'en es pas, en
essayant en vain.

Que cela ne te paraisse pas trop dur, à la fin de
cela l'air de mise au point. Et comprends que je pense
en terminant, comme je le pourrais l'autre jour, à l'assurer de
mon affection. J'aime en toi ~~autant~~ tant de choses, j'ai
tant de plaisir chaque fois à te retrouver, j'aime à te voir
mener la revue, bref j'aime que tu sois ce que tu es, j'aime
te défendre quand on t'attaque. C'est bien que je souhaite
reformuler cette parenté, mais ce n'est tout de même pas
moi qui t'ai ouvert.

A toi,

